



Communauté
d'Agglomération
de Dieppe Maritime



Une opération de thermographie aérienne pour soutenir deux actions majeures de développement durable

■ Une communauté d'agglomération de 16 communes engagée dans le développement durable

Dieppe maritime est la communauté d'agglomération de la région dieppoise. Cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé en 2003 rassemble 16 communes de l'arrondissement de Dieppe, s'étend sur une superficie de 129 km² et comprend 54 465 habitants.

Nicolas GAILLET, Responsable du Service Développement Durable, est Chargé de mission Prospective Territoriale au Pôle Prospective Aménagement et Développement de la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime.

■ En 2010, Dieppe Maritime entreprend deux actions majeures dans le domaine du développement durable

Deux actions phares ont marqué l'année 2010 dans la démarche de développement durable de l'agglomération : son engagement dans un Plan Climat-Energie Territorial et la mise en place d'un Espace Info Energie.

En effet, pour faire face aux défis du dérèglement climatique et à la question énergétique, Dieppe-Maritime a souhaité, avec ses partenaires, engager l'ensemble des acteurs dans une dynamique de construction d'un Plan Climat-Energie Territorial, qui constitue le volet Energie de l'Agenda 21 de l'agglomération, les principaux objectifs de ce dernier étant de réduire de 20 % la consommation énergétique et les émissions, d'accroître de 20 % les énergies renouvelables d'ici 2020

et de diviser par quatre le niveau des émissions des GES constatées en 1990 à l'horizon 2050.

Les collectivités territoriales ont un rôle central à jouer puisqu'elles décident des investissements tels que les bâtiments ou les infrastructures de transport et ont un lien direct avec les citoyens.

L'agglomération s'est donc engagée d'une part dans la réalisation d'un Plan Climat-Energie, un programme d'actions territoriale visant à limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de la collectivité et à permettre au territoire d'anticiper les modifications à venir, voté par le conseil communautaire de l'agglomération et de ses élus.

D'autre part, elle a mis en place un Espace Info Energie, un service public de conseil où chaque citoyen peut obtenir une information objective et gratuite sur la maîtrise de l'énergie (diagnostic énergétique, aide sur le montage technique des dossiers de demande de subvention...).

■ Pourquoi et comment avons-nous pensé à la thermographie ?

L'opération de thermographie infrarouge s'est déroulée dans le cadre des actions qui entrent en jeu pour anticiper le vote du Plan Climat-Energie, actuellement en cours d'élaboration.

D'une part, de nombreuses communes alentours avaient déjà mis en place des opérations de thermographie, telles que Rouen, Le Havre ou encore Evreux.

D'autre part, étant donné que la thermographie aérienne infrarouge permet de visualiser les déperditions énergétiques des toitures des habitations, des administrations ou des entreprises, elle est apparue comme un moyen d'encourager les citoyens et les acteurs du territoire à revoir leur isolation et par conséquent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et du même coup leurs factures énergétiques. De plus, ces résultats pouvaient être utilisés comme supports de communication et de sensibilisation pour l'animateur de l'Espace Info Energie.

L'opération de thermographie a donc été inscrite dans le contrat de l'agglomération, avec des aides de la part de la région Haute Normandie et de l'Europe (à noter que la thermographie et les « Espace info Energie » s'inscrivent dans le cadre de l'agenda 21 local).

« Nous avons émis un appel d'offre en novembre 2009, auquel ont répondu 10 sociétés, et le LNE a été le plus avantageux en terme de prix, de technologie ainsi qu'au niveau de l'équipe. C'était parfait ! ».

■ Réalisation de la thermographie aérienne et utilisation des résultats

La thermographie aérienne a été réalisée dans la nuit du 1er au 2 mars 2010.

Pour présenter les résultats de cette opération, Dieppe-Maritime a organisé un salon de l'Habitat Durable et de la Maîtrise de l'Energie - Les Echos de l'Energie - les 6 et 7 novembre 2010 à Dieppe. L'objectif était de sensibiliser les acteurs du territoire (élus, artisans, particuliers,...) aux enjeux de la maîtrise de l'énergie à l'échelle de l'agglomération dieppoise, de répondre aux questions des habitants sur la maîtrise de l'énergie, et de convaincre les propriétaires d'engager les travaux d'isolation nécessaires.

Les résultats ont été également rendus disponibles à l'accueil des 16 communes de l'Agglomération sous forme d'atlas papier ainsi qu'à l'Espace Info Energie de Dieppe-Maritime, sous forme numérique, où il y a eu à ce jour 381 contacts particuliers sur la thermographie.

De nombreuses réunions publiques ont été organisées, le soir à 19 h, par exemple dans les mairies, et ont attiré en moyenne à chaque séance une cinquantaine de personnes.

La thermographie a révélé que le nombre de toits mal isolés était important et qu'il y avait donc de gros besoins de rénovation de logement, ce qui est peu surprenant dans cette région très rurale.

**Communauté d'Agglomération
de Dieppe-Maritime
Chemin des Vertus
Saint-Aubin-sur-Scie
BP 22
76550 OFFRANVILLE
www.agglodieppe-maritime.com**

